



CONDITIONS D'ACCÈS

EN MASTER 1

L'admission en 1^{ère} année de master est subordonnée à l'examen de dossier du candidat/ de la candidate selon les modalités suivantes :

- Capacité d'accueil**
 - 105 places

Mentions de licences conseillées

- Droit
- Économie
- Économie et gestion
- Génie civil/urbain
- Géographie et aménagement
- Histoire
- Science politique
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences sociales
- Sociologie

Modalités de sélection

- Dossier de candidature et entretien

Calendrier des candidatures

- Ouverture du 02/04/20 au 27/04/20
- Présélection des candidatures : 15/05/20
- Entretiens entre le 2 et le 5/06/20
- Résultats admission : 10/06/20

Modalités et critères de sélection

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure.
- Pièces du dossier : relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, un curriculum vitae, une lettre de motivation exposant le projet professionnel et des attestation(s) d'emploi ou de stage.
- Un entretien prévu début juin permettra d'apprécier les motivations du candidat et l'adéquation de la formation avec son projet personnel et professionnel

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

EN MASTER 2

- Renseignez-vous sur les modalités d'accès en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
- www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tout renseignement ou pour bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Responsable de la rédaction : Lynne FRANJUE - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Crédits photos : IAUL/UFR de géographie & aménagement Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en janvier 2020

UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économique, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

L'UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- L'UFR de Géographie et aménagement est une Unité de formation et de recherche de l'Université de Lille localisée sur le campus cité scientifique.
- Elle accueille chaque année environ 600 étudiants de la licence au doctorat.
- Elle propose des formations dans les secteurs de la géographie, de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- Les formations professionnelles en urbanisme et aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL).
geographie.univ-lille.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL)
UFR de Géographie et aménagement
Bâtiment SH3 - Bureau B116 - Avenue Paul Langevin
Campus Cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Secrétaire pédagogique Master 1 :

- Sandrine DEZODT**
Tél : +33 (0)3 28 77 85 04
sandrine.dezodt@univ-lille.fr

Secrétaire pédagogique Master 2 :

- David HANNEDOUCHE**
david.hannedouche@univ-lille.fr -
Tél : +33(0)3 28 77 85 03

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Directeur de l'IAUL :

- Marc DUMONT**, marc.dumont@univ-lille.fr

Responsable de la mention Urbanisme & Aménagement (tous parcours) :

- Élodie CASTEX**, elodie.castex@univ-lille.fr

Responsable de la première année de master (tronc commun) :

- Helga SCARWELL**, helga.scarwell@univ-lille.fr

Responsables du parcours CADD (deuxième année)

- Maryvonne PREVOT**, maryvonne.prevot@univ-lille.fr
- Christophe LECLERCQ**, christophe.leclercq@univ-lille.fr

Master

Master 1 / Master 2

Mention

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT DURABLE ET DESIGN - CADD

NOUVEAU PROGRAMME

Accessible en :
- Formation initiale
- Formation continue



MASTER 1 URBANISME ET AMÉNAGEMENT		
MASTER 2 AMÉNAGEMENT CULTUREL ET STRATÉGIES TERRITORIALES EN EUROPE	MASTER 2 CONCEPTION ET MAÎTRISE D'OUVRAGE URBAINE ALTERNATIVES	MASTER 2 CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT DURABLE ET DESIGN
MASTER 2 ENVIRONNEMENT ET VILLE DURABLE	MASTER 2 HABITAT/Habiter	MASTER 2 PROGRAMMATION, PROJET URBAIN ET MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master **Urbanisme & aménagement** est porté par l'Institut d'Aménagement et Urbanisme de Lille (IAUL). Il vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Issu de formations créées et reconnues dans le tissu régional et national depuis de nombreuses années, il a su s'adapter constamment aux attentes et aux exigences des milieux professionnels qui y sont toujours fortement impliqués.

Ce master s'est construit une image régionale et nationale très professionnelle, que renforce désormais son internationalisation (partenariats avec des universités européennes et extra-européennes). Son intégration dans les réseaux d'institut d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle nationale et internationale APERAU/AESOP/GPEAN (*) garantit une bonne adéquation de ses formations vis-à-vis des pratiques professionnelles qui sont en constante évolution et une excellente lisibilité dans les milieux socio-économiques.

Le master est aujourd'hui une formation de référence nationale grâce au travail permanent de l'équipe pédagogique qui veille à la cohérence des objectifs professionnels des collectivités et des entreprises avec les contenus pédagogiques et la maîtrise des effectifs d'étudiants diplômés. De même, elle intègre systématiquement les thématiques actuelles de la recherche scientifique, telle qu'elle est portée par le laboratoire TVES.

(*) APERAU : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, AESOP : Association of European Schools of Planning, GPEAN : Global Planning Education Association Network.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Le parcours Construction & aménagement durable et design - CADD - est centré sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre urbaine. Cette formation pluridisciplinaire s'adresse à un large public d'origine variée : génie civil, sciences de la terre, sciences de l'aménagement, géographie, architecture, paysage. Par sa dimension technique et opérationnelle, le parcours CADD complète les autres parcours en aménagement, dédiés à la planification.

L'objectif du parcours CADD est de former des professionnels capables d'appréhender l'ensemble des composants du système urbain ainsi que leurs interactions en vue d'assister les maîtres d'ouvrage dans la réalisation d'aménagements et de constructions durables pour la ville de demain.

En partenariat avec Polytech'Lille, la formation s'appuie sur des éléments des disciplines du génie civil, de l'architecture, du paysage, de l'environnement, de l'aménagement et de l'aide à la décision afin de donner aux étudiants une culture urbaine généraliste et un esprit de synthèse.

COMPÉTENCES VISÉES

- Produire des connaissances pratiques et théoriques sur la ville et les territoires ;
- Préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage (publique et/ou privée) et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) ;
- Construire une commande publique et une programmation urbaine qui intègre les dimensions territoriales, sociales, politiques, juridiques, financières et techniques ;
- Élaborer les stratégies urbaines et les projets de territoires, intégrant les besoins en habitat, transports, économie, commerces, équipements, espaces de loisirs et de nature, fonciers,
- Identifier et maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, entre prospective, planification, phases opérationnelles et retours d'expériences ;
- Analyser et synthétiser les enjeux spatiaux dans la perspective d'une action collective.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont organisés autour de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation.
- Les enseignements mutualisés entre plusieurs parcours sont indiqués par la mention tronc commun (TC).

MASTER 1 - Semestres 1 et 2 - 60 ECTS

- BCC 1 DISCIPLINAIRES** (T C)
- Savoirs disciplinaires de l'urbain, outils de la planification, concevoir la ville contemporaine.
 - Atelier collectif d'aménagement territorial & urbain ou pratique de la recherche en urbanisme

- BCC 2 TRANSVERSALES** (TC)
- Outils d'aide à la décision et de diagnostic (SIG ou Autocad/BIM), outils graphiques de l'aménagement et de l'urbanisme & collecte et traitement de l'information territoriale;
 - Langues (Anglais)
 - Projet Étudiant (Mobile Workshop I)
 - Stage & mémoire - 13 semaines en entreprise, rédaction d'un mémoire professionnel ou de recherche associant les aspects théoriques et pratiques, soutenance orale

- BCC 3 THÉMATIQUES**
- Enveloppes architecturales & urbaines, structures
 - Faisabilité urbaine & architecturale, étude préalable AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage),

MASTER 2 - Semestres 3 et 4 - 60 ECTS

- BCC 1 DISCIPLINAIRES** (TC)
- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'usage, droit de l'urbanisme
 - Maîtrise des outils, enseignements en anglais.

- BCC 2 TRANSVERSALES** (TC)
- Le projet d'aménagement, étapes pré-opérationnelles et opérationnelles de l'urbanisme,
 - Les doctrines urbaines, discours et idéologies, l'aide à la décision
 - Atelier de projet (atelier collectif réalisé en partenariat avec un organisme professionnel)
 - Projet étudiant (Mobile workshop II)

- BCC 3 THÉMATIQUES**
- Design de performances, confort, bioclimatique, acoustique, lumières,
 - Design de structures, hydrologie urbaine, énergies, réseaux, voiries,
 - Stage & mémoire : 20/24 semaines en entreprise,
 - Rédaction d'un mémoire intégrant une réflexion théorique et méthodologique, soutenance orale devant un jury universitaire et professionnel

L'ATELIER DE PROJET

En Master 2, l'atelier de projet est réalisé entre octobre et avril. Les étudiants, par groupe de 3 ou 4, investissent un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème ou un site d'actualité. Les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours, complétées par des recherches de références ou des expériences analogues nationales ou internationales. Au terme d'un diagnostic, il s'agit d'identifier les enjeux du projet, d'en définir les concepts et d'en élaborer le ou les scénarios d'intervention, en amont des phases de prescription et de préconisation. Les groupes d'étudiants rédigent un rapport qu'ils soutiennent oralement devant un jury (enseignants & professionnels) et conçoivent des posters et un diaporama accompagnant leur travail. Si nécessaire, une aide en matière de SIG, CAO ou BIM leur est apportée

LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Les étudiants de Master 2 réalisent 20 à 22 ateliers de projet par an. Les partenaires professionnels qui nous soutiennent dans cette démarche sont nombreux. Citons par exemple :

- la Métropole européenne de Lille (MEL)
- la Communauté urbaine de Dunkerque
- la SEM Ville renouvelée
- Kéolis-Transpole
- le Département du Nord
- les mairies de Lille, Dunkerque et Libercourt
- l'agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)
- l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)
- les Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, de Lens-Liévin,
- la SEM Urbaviléo
- le PNR Scarpe-Escaut
- des bailleurs sociaux
- des associations.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs principaux sont des bureaux d'études et des consultants (études d'urbanisme, ingénierie sociale et technique, ingénierie hqe), des aménageurs (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales,...), des bailleurs sociaux, des promoteurs immobiliers, des collectivités territoriales, des organismes intercommunaux, des agences d'urbanisme.

LES STATUTS



LES DOMAINES

POURSUITE D'ÉTUDES

La vocation première du master **Urbanisme & aménagement** est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en doctorat. Chaque année, quelques étudiants de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

Le mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master **Urbanisme & aménagement** d'allier la double compétence en TNIC (Technologies numériques de l'information et de la communication) et ingénierie urbaine

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'UFR de Géographie et aménagement de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formations.html>

ou sur le site du master :

<http://master-urbanisme-amenagement.univ-lille.fr/>

